

INVITE: M. JEAN-MARIE TJIBAOU

25 juillet 1988

Q: Le FLNKS a tenu pendant le week-end, sa convention dans l'Ile d'Ouvéa. Pourquoi l'Ile d'Ouvéa ?

-R: "Cela a été demandé par les gens d'Ouvéa en liaison avec les morts. Parce qu'à Thio, c'était quand même très présent, comme aussi pour les (?), le poids de ceux qui sont tombés dans l'ouverture des négociations. Et c'est pour cela que les militants d'Ouvéa ont demandé à ce qu'on aille à Ouvéa, et effectivement, ça a été pesant."

Q: Quels sont les réaménagements de l'accord de Matignon que le FLNKS exige ?

-R: "Je préfère ne pas vous en parler pour le moment, parce que nous allons d'abord en discuter avec le Haut-Commissaire, et ensuite, on en parlera publiquement."

Q: Il semblerait tout de même que vous n'esoyiez pas tout à fait d'accord sur la durée du statu transitoire ?

-R: "Selon que l'on raisonne en militant ou en politique, et donc aussi en bâtisseur, la réponse est différente. Etant entendu que on n'a pas de test qui permette de croire que l'on peut faire confiance au gouvernement donnant sens sur une telle durée, alors cela, on va en rediscuter. Mais on va aussi peut-être faire des propositions par rapport au contrat de plan, à son intérieur, pour voir comment le gouvernement entend gérer cette période, entend s'engager dans cette période. Je pense que c'est surtout en fonction de ça qu'on peut voir. De toute façon, les gens sont bien conscients qu'avant les prochaines régionales ou provinciales, on refera le point."

Q: Est-ce que vous pensez que dix ans, c'est très long pour les gouvernements de la France ? Qu'est-ce que vous craignez ? Encore un nouveau changement de majorité ?

-R: "Tout à fait. De toute façon, on ne parle pas dans le vide. On fait référence au statut PISANI. Et ce qu'un gouvernement fait, le lendemain, le prochain gouvernement le fait sauter. On fait référence aussi à la Loi-cadre. DEFFERRE a mis en place et ensuite, les JAQUINOT a tout cassé, avec le putsch de Nouméa en 1958. C'est toujours les mêmes forces qui sont en présence. Ça n'a pas changé. Par conséquent, je dirais que ce sont les positions qui ont des références objectives. Ce ne sont pas seulement des positions idéologiques."

Q: Le gel de la composition du corps électoral qui sera appelé à se prononcer en 1998, là aussi, vous êtes en désaccord ?

-R: "Le gel, pas. On n'est pas opposé au gel. D'autant plus que si ça sort par référendum, à ce niveau là, il n'y a pas plus de raisons de mettre ce gel-là; si le gouvernement est décidé à

.../...

décoloniser, que de mettre un corps électoral. C'est, du point de vue constitutionnel, difficile pour nous d'accepter l'argument institutionnel. On sait que, pour la constitution de 1958, DE GAULLE mettant le vote style président au suffrage universel, la réponse du conseil constitutionnel d'alors était de dire: le Conseil constitutionnel veille à l'application de la Constitution, mais ne fait pas la Constitution. C'est le peuple qui vote la constitution. Donc ça veut dire qu'on est au même point, et que donc toutes les ouvertures sont possibles. Maintenant, c'est ce qui est acceptable par parties, c'est plutôt à ce niveau qu'on souhaite hisser la discussion."

Q: Le 26 juin, à Matignon, vous avez signé. Il y avait là aussi M.J. LAFLEUR. Est-ce que vous avez eu le sentiment, ces derniers temps, d'avoir été un peu désavoué par les militants du FLNKS ?

-R: "Tout à fait, oui. Sur les questions de principe, sur les positions fondamentales des différents groupes, c'est ce qui ressort à travers le communiqué final de la convention d'Ouvéa. C'est qu'il y a des divergences de fond sur les accords de Matignon. Mais au niveau du principe sur lesquels chaque parti politique est constitué, et sur la charte du FLNKS. Maintenant, le FLNKS, c'est un parti politique qui est vivant, qui est historique, et donc, qui sait aussi se situer par rapport à une pratique politique. Et la position, c'est un peu de dire qu'au moment du statut PISANI, ce statut n'est pas le nôtre, mais comment on peut l'utiliser."

Q: Est-ce que vous avez bon espoir quand même que la situation soit un jour complètement débliquée sur le Territoire de Nouvelle-Calédonie ?

-R: " Il y a des atouts."

Q: Mais c'est tout? Vous n'allez plus loin. Je ne vous sens pas très optimiste ?

-R: "J'ai des éléments objectifs qui me permettent de dire qu'on peut progresser ensemble."

Q: Vous avez maintenant tout à fait confiance dans la bonne volonté du RPCR ?

-R: " Ah. Le RPCR, c'est le colonialisme traditionnel. Il ne va pas changer du jour au lendemain. Maintenant, le gouvernement, il ne faut pas qu'il se situe en arbitre et compte les points. C'est lui qui est responsable de la colonisation comme nous l'avons toujours dit. C'est à lui de décoloniser et donc de prendre des mesures pour. Quand on parle de formation, ça ne sert rien si ça ne s'inscrit pas dans une perspective de partage des pouvoirs. Les partis politiques sont créés dans une perspective de prise de pouvoir. Dans la mesure où on partage assez tôt, et des dispositions sont prises par le gouvernement pour cette perspective, et l'harmonie et la paix civile dans la justice, ça n'est pas possible."

8830156 A13

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITE

INVITE : JM. TJIBAOU, en direct de Nouméa

25 juillet 1988

Q : CE n'est pas très facile à comprendre votre : "Oui, mais...". Si j'ai bien compris vous dites oui, mais...au plan ROCARD. C'est oui, mais au fond vous remettez le plan en cause.

- "Non, il n'y a pas de remise en cause fondamentale. Il y a de la part des partis politiques qui composent le FLNKS d'abord des positions de principe, et sur les positions de principe, il est clair qu'il n'y a pas d'acceptation des accords de Matignon. Maintenant, les positions de principe, dans les partis politiques, il faut aussi les gérer au niveau quotidien, au niveau de la politique, au niveau du vécu. Par exemple, tous les militants sont pour l'indépendance canaque socialiste mais ils ne sont pas dans le cadre de l'indépendance canaque socialiste. Alors, avant d'arriver à l'indépendance canaque socialiste, il faut vivre. Comment fait-on pour vivre aujourd'hui ? Et je dirais que la situation est la suivante. IL y a affirmation très claire des positions de principe et puis il y a ce texte qui requiert le consensus de l'ensemble des partenaires du FLNKS pour dire, comme vis à vis du plan PISANI en 1985 nous avons dit : ce plan n'est pas le nôtre, il ne correspond pas à nos objectifs politiques, cependant, comment est-ce qu'on peut l'utiliser pour aller dans le sens...."

Q : C'est plutôt un "non, mais...." ?

- "Si vous voulez rester au niveau des principes, c'est un non tout court, mais si on travaille politiquement, vis à vis des accords et si vous lisez bien ce que le FLNKS est disposé à faire, c'est de s'engager plus avant dans le processus. Mais nous allons faire quelques propositions au délégué du gvt, ici, qui les fera connaître à Paris, pour savoir si on peut proposer des mesures d'accompagnement sur les thèmes principaux, à savoir le corps électoral, le découpage, la durée de dix ans. Comment gérer ça dans le temps et quelles sont les mesures que le gvt est prêt à engager. Nous allons avoir des propositions à faire sur la gestion de ces thèmes dans le temps et aussi peut-être certaines questions concernant directement par exemple le corps électoral, visant à une égalité de chances en fin de parcours. Parce que le souci fondamental c'est quand même la situation actuelle

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, quai voltaire, 75340 Paris Cedex 07
Téléphone : (1) 42.61.50.10 poste 493

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITE

8830156 A14

que tout le monde ne veut pas revoir."

Q : Pour aboutir à un accord, pour progresser au fond, il faut que chaque parti fasse des concessions. Le RPCR, semble-t-il, en a fait, il a accepté l'accord, et vous vous n'avez pas envie d'en faire maintenant.

- "Ce n'est pas qu'on n'a pas envie d'en faire. Si on en voulait pas en faire on aurait dit non. Il ne faut pas faire notre pensée à notre place. Mais ce qu'il faut bien comprendre c'est que pour nous il ne s'agit pas seulement d'un papier. Pour le gvt et pour les français ça peut être un dossier que l'on règle, pour nous, c'est notre devenir qui est en question. Aujourd'hui on parle de la situation actuelle, il y a des veuves, il y a des orphelins, il y a des morts, il y a des réfugiés, il y a des gens qui sont déstabilisés dans leur vie et une perspective qui nous ramènerait à ce point de départ dans dix ans, nous le refusons, c'est pour ça que nous pensons qu'on devrait pouvoir discuter avec nos partenaires pour que l'on ne retourne pas... que l'on ne s'engage pas sur une perspective qui nous promet à coup sûr le retour sur les valeurs que nous venons de connaître."